

Mehdi Nemmouche a été remis à la France par la Belgique



Mehdi Nemmouche, condamné à la prison à vie pour la tuerie du musée juif de Bruxelles, a été remis à la France par la Belgique cette semaine. Cette décision intervient dans le cadre de l'affaire sur les quatre otages français retenus en Syrie entre juin 2013 et avril 2014.

Avec Atlantico
Rédaction

Le djihadiste Mehdi Nemmouche a été remis à la France par la Belgique ce mercredi. Il a été condamné en mars à la prison à perpétuité en Belgique pour la tuerie du musée juif de Bruxelles. Lors de cette attaque, en mai 2014, Nemmouche a tué quatre personnes (deux touristes israéliens, une bénévole française et un employé belge).

Selon des révélations de [L'Express](#), Mehdi Nemmouche a rejoint ce mercredi le centre pénitentiaire de Meaux-Chauconin, à l'est de Paris.

Le djihadiste Mehdi Nemmouche, condamné à la prison à vie à Bruxelles suite à la tuerie du musée juif, intéresse particulièrement la justice française pour son rôle dans l'affaire des quatre otages français, détenues en Syrie en 2013.

Le transfert de Mehdi Nemmouche s'est déroulé dans le cadre d'un mandat d'arrêt européen émis contre lui le 30 juin 2016 par la justice française dans cette procédure, selon une source judiciaire. Sans attendre l'issue de son procès en Belgique, ce délinquant multirécidiviste, radicalisé en prison et passé par la Syrie, avait été remis temporairement à la France le 15 novembre 2017. Des juges antiterroristes parisiens l'avaient alors mis en examen pour "*enlèvement et séquestration en bande organisée et en relation avec une entreprise terroriste*" et "*association de malfaiteurs terroriste criminelle*".

Mehdi Nemmouche avait déjà refusé de s'exprimer sur son rôle de geôlier présumé des otages. Trois d'entre eux se sont constitués parties civiles. Le juge d'instruction Bertrand Grain s'était ensuite déplacé en Belgique afin de l'interroger en juillet 2018. Mehdi Nemmouche avait fait valoir son droit au silence.